



## **DECLARATION EPU - BENIN**

1) La délégation de la République du Congo salue la délégation de la République du Bénin conduite par ....., et la félicite pour la présentation de son rapport national.

Il en ressort que, dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Examen périodique Universel, le Bénin a pris des mesures visant au renforcement du cadre juridique interne à travers la réforme du code pénal, du code de procédure pénale et à l'adoption de certaines lois spécifiques en relation avec la législation internationale.

2) Le Congo salue les efforts du Benin en la matière, et note avec satisfaction son adhésion le 5 juillet 2012, au Protocole facultatif se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques visant à l'abolition de la peine de mort. Lequel protocole est entré en vigueur le 5 octobre dernier.

3) Au plan socio-sanitaire, le programme élargi de vaccination et des soins de santé primaires, la prise en charge des maladies de l'enfant, des populations pauvres et indigentes, la gratuité de la césarienne effective depuis le 1<sup>er</sup> avril 2009 et des soins administrés à la mère et à l'enfant de 0 à 5 ans dans les cas de paludisme et la distribution gratuite des moustiquaires imprégnées ont eu assurément des effets positifs sur la santé des populations.

La mise en place d'un régime d'assurance-maladie universelle, la gratuité des frais de scolarité de l'enseignement public (maternel et primaire) est étendue à l'éducation des filles jusqu'en classe de cinquième des collèges, avec l'appui de l'UNICEF. La mise en place d'un plan décennal des ministères de l'enseignement et de la formation professionnelle en vue de l'amélioration de l'enseignement à l'horizon 2015 sont des actions notables pour répondre aux besoins des populations.

- 4) Par ailleurs, le gouvernement a élaboré et mis en œuvre la politique nationale de la promotion de la femme et du genre, au titre de la période 2009-2016. Un institut de la femme et des centres d'écoute ont été créés dans tout le pays.
- 5) Autant d'avancées significatives qui méritent nos encouragements.
- 6) Afin de permettre aux acteurs nationaux de s'approprier les instruments de protection des droits de l'homme et accompagner les efforts louables du gouvernement béninois, la délégation du Congo souhaiterait qu'une assistance technique plus conséquente lui soit accordée.

Je vous remercie.